

Le journal de l'Andra

N° 27
PRINTEMPS-ÉTÉ
2017
**ÉDITION
AUBE**



**Pour tester l'efficacité des secours :
l'exercice de sécurité** P.8

ÉDITO



Avec les dernières élections présidentielles et législatives, le paysage politique français se recompose, comme à chaque étape de la vie démocratique de notre pays. L'Andra, elle, poursuit sa mission de gestion des déchets radioactifs. C'est tout particulièrement le cas s'agissant du projet Cigéo. En effet, le stockage en couche géologique profonde constitue la solution de référence. Ce n'est pas une exception française, il s'agit d'un choix scientifique internationalement reconnu. C'est aussi celui qu'a fait le législateur, en 2006, avant de le réaffirmer en 2016, sous une majorité de couleur politique différente.

Cigéo est un projet d'intérêt général qui, jour après jour, se concrétise dans la perspective de la demande d'autorisation de création que nous préparons activement. Les enjeux dépassent les clivages partisans et nécessitent d'avancer collectivement, avec l'État, le Parlement et l'ensemble de la société civile, vers sa mise en œuvre industrielle, sous réserve de son autorisation.

Nous disposons aujourd'hui des compétences techniques, technologiques et financières pour le faire. Il est de notre devoir d'assumer dès à présent nos responsabilités vis-à-vis des générations futures, et c'est le rôle de l'Agence, sous le contrôle du Gouvernement et du Parlement, de préparer le projet et de fournir les éléments préalables à une prise de décision éclairée quant à l'autorisation de création de Cigéo.

Pierre-Marie Abadie,
directeur général de l'Andra

SOMMAIRE

EN BREF

P. 3/5

L'ACTUALITÉ

P. 6/16

- P. 6** Centres de l'Aube : la confiance des riverains reste stable
- P. 7** Deux initiatives contre l'isolement des seniors
- P. 8** Retour sur le dernier exercice de sécurité
- P. 10** L'Andra expérimente les clauses sociales
- P. 11** PNGMDR 2016-2018 : une nouvelle feuille de route pour les déchets radioactifs
- P. 12** Comité éthique et société : une nouvelle instance pour accompagner l'Andra
- P. 13** Cigéo : un projet en question
- P. 14** La perception des déchets radioactifs par les Français
- P. 15** L'Andra et la RATP partagent leurs connaissances sur la fibre optique
- P. 16** Des bulles pour décontaminer les installations nucléaires

DÉCRYPTAGE

P. 17/25

Gestion des déchets radioactifs : les trois défis du stockage

OUVERTURE

P. 26

DIALOGUE

P. 27

Le Journal de l'Andra Édition de l'Aube N° 27



Centres industriels de l'Andra dans l'Aube

BP7 - 10200 Soullaines-Dhuys - Tél. : 0 800 31 41 51 - journal-andra@andra.fr

Directeur de la publication : Pierre-Marie Abadie • Directrice de la rédaction : Valérie Renaud • Rédactrice en chef : Sophie Dubois • Ont participé à la rédaction, pour l'Andra : Antoine Billat, Sophie Dubois, Marie-Pierre Germain, Bertrand Tinoco ; pour Angie : Alexia Attali, Gabrielle Carpel, Clément Cygler, Valérie Duflo, Marie Martelot, Benjamin Eskinazi • Responsable iconographie : Sophie Muzerelle • Crédits photos : Andra, Les Arpentiers, M. Aubert, Casilde Y, CEA, DCNS, Déclic Brienne, P. Demail, M. Denis-Vienot, C. Dépit, S. Drion, S. Dubois, V. Dutermie, H. Dutilleul, J.-M. Enault, Exiys, P. Fournier, M. Girard, E. Girardot, C. Helsly/EDF, F. Landrein, Patrice Maurein, Studio Montclair, S. Nikitenko, T. Pochot, E. Poirat, RATP, M. St-Louis, B. Tinoco • Dessin : Deligne • Création-réalisation : **Angie** www.angie.fr (ANJO027) • Impression : Paton - Siret 572 881 662 00025 • Imprimé sur du papier issu de forêts durablement gérées, 100 % recyclé dans une imprimerie certifiée imprim'vert • © Andra - 369-27 • DICOD/17-0060 • ISSN : 2106-8305 • Tirage : 44 300 ex.

ABONNEMENT GRATUIT

**POUR ÊTRE SÛR
DE NE RIEN MANQUER,
ABONNEZ-VOUS !**

Si vous souhaitez recevoir régulièrement notre journal, merci de retourner ce coupon à :
Le Journal de l'Andra - Édition de l'Aube - BP7 - 10200 Soullaines-Dhuys

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Édition(s) souhaitée(s) :

☐ Nationale

☐ Manche

☐ Meuse/Haute-Marne

☐ Aube

Vous pouvez également vous abonner à la version électronique en envoyant vos coordonnées à :
journal-andra@andra.fr, en précisant la ou les édition(s) souhaitée(s).



Parrainage de l'exposition
« Graines d'artistes du monde entier »/
Centre pour l'Unesco de Troyes.

BILAN DES PARRAINAGES POUR 2016

Attachée au développement et au dynamisme des territoires qui l'accueillent, l'Andra apporte, au travers de parrainages, un soutien actif à des projets en faveur de la culture scientifique et technique, de la découverte et de la protection de l'environnement, de la transmission de la mémoire et de la sauvegarde du patrimoine, ainsi qu'aux initiatives de solidarité entre générations et aux actions citoyennes locales. Cette démarche, menée de façon transparente et claire, est encadrée par une charte des parrainages qui précise les principes d'attribution des subventions et rappelle les domaines que l'Agence soutient. En 2016, les centres industriels de l'Andra dans l'Aube ont répondu favorablement à près d'une cinquantaine de demandes de parrainage pour un montant d'environ 98 000 euros.

La charte des parrainages de l'Andra et la liste des projets soutenus en 2016 sont disponibles sur www.andra.fr.

LE POINT DE VUE DE DELIGNE

COMITÉ ÉTHIQUE ET SOCIÉTÉ : une nouvelle instance pour accompagner l'Andra



Réuni pour la première fois fin 2016, le comité éthique et société de l'Andra est une nouvelle instance rattachée au conseil d'administration. Son rôle : éclairer l'Agence sur les enjeux éthiques, citoyens et sociétaux liés aux déchets radioactifs, mais également évaluer ses actions de dialogue et l'implication des parties prenantes dans ses activités et projets [lire article page 12].

L'alvéole pour les déchets de grandes dimensions bientôt prête



Au Centre industriel de regroupement, d'entreposage et de stockage (Cires), la construction de l'alvéole dédiée aux déchets de grandes dimensions, issus notamment du démantèlement des installations nucléaires françaises, est sur le point de s'achever. De 265 m de long et 23 m de large, cette alvéole, construite notamment par des entreprises locales (SARL Poirier, Brissot), avec le même concept que les autres alvéoles du Cires, a la particularité d'être équipée d'un portique d'une capacité de levage de 130 tonnes. Sa mise en exploitation est prévue au cours de cet été. •



Suivi de l'environnement : la CLI plante des arbres près du CSA



Mardi 7 mars, la commission locale d'information (CLI) de Soulaines a fait planter six arbres fruitiers (trois pommiers et trois pruniers) à proximité des installations du Centre de stockage de l'Aube (CSA). L'objectif pour la CLI est de faire réaliser des analyses radiologiques sur les fruits et de continuer la constitution de son propre référentiel environnemental. Pour mémoire, la CLI avait fait installer, en 2015, des ruches proches des ouvrages de stockage du CSA pour faire un suivi du miel, du pollen et de la cire. •



Au CSA, renouvellement de contrat pour STMI et Endel

Suite à un appel d'offres, STMI et Endel, deux prestataires qui interviennent depuis de nombreuses années au Centre de stockage de l'Aube (CSA), se sont vu attribuer de nouveaux contrats par l'Andra, pour une durée de cinq ans. STMI (Société des techniques en milieu ionisant), filiale d'Areva Démantèlement et Services, emploie sur le site plus d'une vingtaine de personnes pour réaliser des prestations relatives à l'exploitation,

à la radioprotection et à la surveillance de l'environnement du centre.

Endel, filiale du groupe Engie, réalise des opérations de maintenance industrielle et fait intervenir plus d'une vingtaine de personnes sur le site également. •



Un Esat pour l'aménagement paysager du CSA



Un an après un premier chantier qui avait consisté à créer des massifs fleuris et des parcelles arborées à proximité du bâtiment d'accueil du public (BAP) du Centre de stockage de l'Aube, l'Andra a de nouveau fait appel à l'Esat (établissement et service d'aide par le travail) ADASMS de Puellémontier

(Haute-Marne) pour continuer l'aménagement des extérieurs du BAP. Cette fois-ci, il s'agissait pour l'équipe, composée d'une quinzaine de personnes, dont trois encadrants, de réaliser une rivière sèche constituée de roches et de massifs fleuris. •



Les élus de Haute-Marne et les membres du comité local d'information et de suivi du Laboratoire visitent les centres industriels de l'Andra dans l'Aube.

En visite aux centres de l'Aube

Les 17 et 21 mars, des élus de Haute-Marne et des membres du comité local d'information et de suivi (Clis) du Laboratoire souterrain ont visité les centres industriels de l'Andra dans l'Aube.

L'Andra a proposé, d'une part, aux élus de la communauté de communes du bassin de Joinville en Champagne et, d'autre part, au Clis, qui a relayé l'invitation auprès de ses membres, de visiter le Centre de stockage de l'Aube (CSA) et le Centre industriel de regroupement, d'entreposage et de stockage (Cires) de façon à mieux connaître le mode de gestion des déchets de faible et moyenne activité à vie courte et de très faible activité.

Au cours de ces deux journées, 35 personnes dont plusieurs représentants de l'agence régionale de santé (ARS) ont visité les sites aubois. Au fil des échanges, elles ont ainsi pu se faire une bonne idée des activités de l'Andra dans l'Aube et prendre la mesure de l'insertion des centres dans leur territoire. •

L'Andra accompagne les producteurs de déchets

Depuis six ans, l'Andra mène une enquête de satisfaction auprès des producteurs de déchets radioactifs afin de comprendre au mieux leurs besoins et leurs attentes. En 2016, le cabinet INIT a interrogé 119 d'entre eux et, comme l'année passée, les résultats sont globalement positifs.

Avec 95 % d'appréciations positives concernant la gestion des déchets par l'Andra, les producteurs ont témoigné de leur satisfaction vis-à-vis de l'accompagnement de l'Agence. Ils soulignent notamment les relations plus fluides et plus constructives avec l'Andra au fil des années, ainsi qu'une instruction et un traitement plus rapides de leurs dossiers. Les axes de progression de l'Agence résident dans l'anticipation de la demande de prise en charge des déchets et dans le renforcement de l'écoute afin de mieux conseiller et de trouver des solutions adaptées aux spécificités des producteurs. •

Gestion des déchets

95 %

de satisfaction globale

Information sur les démarches à mener

98 %

de satisfaction chez les producteurs électronucléaires

Disponibilité de l'interlocuteur Andra

86 %

de satisfaction chez les producteurs non électronucléaires

Soirée Arpenteurs : Open science, demain, tous scientifiques ?



Le 30 mars dernier avait lieu la troisième rencontre des Arpenteurs, organisée par l'Andra et Usbek & Rica à Paris.

Un événement sur le thème de la science ouverte, avec trois invités spécialistes de la science participative et de la vulgarisation scientifique : le journaliste Pierre Barthélémy, le producteur audiovisuel Cyril Pennec, le spécialiste de la biologie participative Thomas Landrain, ainsi que Frédéric Plas, directeur R&D à l'Andra. Entre les présentations, les vidéos et les échanges, la quarantaine de spectateurs présents a pu obtenir des éléments de réponse sur la question centrale de la soirée : avec la science ouverte, deviendrons-nous tous demain des scientifiques ? •



Retrouvez le compte rendu de cette soirée sur : <http://lesarpenteurs.fr/>



SONDAGE D'OPINION

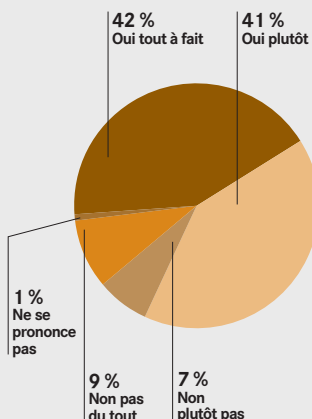
CENTRES DE L'AUBE : LA CONFIANCE DES RIVERAINS RESTE STABLE

Le dispositif d'enquête⁽¹⁾ mis en place depuis 2011 auprès des riverains des installations de l'Andra a été reconduit pour la sixième année consécutive. Confiée à l'institut de sondage Ifop, cette enquête a pour but de mieux cerner la perception de l'Agence et des sites aubois par les riverains et d'identifier leurs attentes.

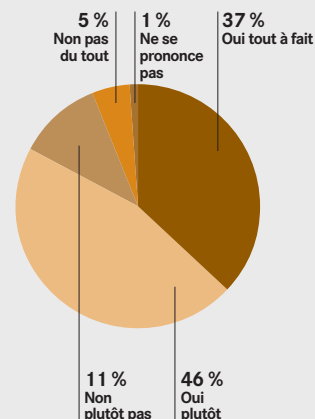
Premier enseignement à tirer de cette enquête : l'Andra et ses centres industriels dans l'Aube bénéficient, auprès des riverains, d'une image majoritairement positive. Pour 77 % des personnes interrogées, le développement économique, avec particulièrement la création d'emplois (pour 61 %), est le principal atout des centres. Ce jugement positif est en cohérence avec la confiance qu'accordent 71 % des riverains à l'Andra pour gérer de façon sûre les centres de l'Aube sur le long terme. 83 % considèrent également que les sites aubois sont bien sécurisés et 81 % que toutes les précautions y sont prises pour protéger la population et l'environnement. Les craintes mentionnées

LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

LES CENTRES DE L'AUBE SONT IMPORTANTS POUR L'EMPLOI DANS LA RÉGION



LES CENTRES DE L'AUBE SONT BIEN SÉCURISÉS



ont quant à elles trait aux conséquences environnementales (40 %) et sanitaires (28 %) de la radioactivité.

Une communication jugée fiable et claire

L'Andra est par ailleurs perçue comme la source d'information la plus digne de confiance, aux côtés de la commission

locale d'information, des autorités et des élus locaux. Toutefois, si la communication de l'Andra est jugée claire et fiable, les riverains souhaitent être davantage informés, principalement sur les activités des centres (48 %). Loin derrière, 16 % désirent des informations relatives aux risques sanitaires et environnementaux et 4 % aux risques économiques. Interrogés sur la façon dont ils souhaitent être informés, les riverains optent majoritairement (64 %) pour la tenue de rencontres physiques sur les sites de l'Andra ou à l'extérieur. Enfin, ce sondage fait apparaître une volonté forte de participer et de s'impliquer personnellement à la réflexion portant sur la gestion des déchets radioactifs. •

PROGRAMME DE DIALOGUE ET DE CONCERTATION

Afin de répondre aux attentes des riverains en termes d'information et d'implication sur des sujets relatifs à la gestion des déchets radioactifs, l'Andra propose des opportunités de rencontre et de dialogue, notamment :

- la journée portes ouvertes le dimanche 24 septembre 2017 au Centre de stockage de l'Aube ;
- les visites des centres toute l'année ;
- des conférences grand public, dont les dates sont communiquées dans la presse locale et sur andra.fr/andra-aube/ ;
- un groupe « mémoire » qui, depuis

plusieurs années, travaille sur la problématique de la conservation et la transmission de la mémoire des centres de stockage de déchets. Les personnes intéressées peuvent rejoindre ce groupe ;

- une concertation sur les thématiques liées à l'environnement et à la santé des populations proches des centres de l'Andra, qui sera menée prochainement. Les riverains seront invités à exprimer leur opinion et leurs attentes. Pour tout renseignement, contacter le 0 800 31 41 51 (appel gratuit depuis un poste fixe).

(1) Ce sondage a été réalisé par téléphone du 29 novembre au 12 décembre 2016 auprès de 601 personnes, réparties en trois catégories selon leur proximité vis-à-vis des centres de l'Aube : très proches (moins de 15 km), proches (de 15 à 30 km) et moins proches (plus de 30 km).



PARRAINAGE

DEUX INITIATIVES CONTRE L'ISOLEMENT DES SENIORS

L'Andra soutient la Maison pour tous – Centre social de la région de Brienne-le-Château pour deux actions qu'elle mène en faveur des personnes âgées : des visites à domicile et la distribution de repas.

La Maison pour tous – Centre social de la région de Brienne-le-Château a sollicité l'Andra pour soutenir financièrement deux initiatives en faveur des seniors résidant sur le territoire des communautés de communes de Vendeuvre-Soulaines et des Lacs de Champagne. L'Agence a répondu favorablement à cette demande, qui s'inscrit parfaitement dans sa charte de parrainage sur les actions en faveur de la solidarité et de la cohésion sociale.

La première initiative, intitulée « Les visiteurs à domicile », est un programme visant à lutter contre l'isolement des personnes âgées. « Les seniors qui en expriment le besoin peuvent recevoir la visite d'un bénévole qui viendra, au minimum une fois par semaine, passer un moment avec eux, discuter et échanger », explique Pascal Vuillemin, directeur de la Maison pour tous – Centre social. La tâche peut se révéler difficile, c'est pourquoi un psychologue et un professionnel de l'association encadrent la démarche et accompagnent les bénévoles. À l'heure actuelle, 10 seniors bénéficient de ces « visiteurs à domicile ». « Il y a autant de personnes sur liste d'attente, ce qui montre le vrai besoin de recréer ce lien social sur le territoire », analyse Pascal Vuillemin.

La deuxième action est un service de portage de repas pour les personnes âgées. Chaque jour, des professionnels équipés de véhicules frigorifiques livrent des repas à 80 seniors. Cela représente près de 18 000 repas et plus de 65 000 km parcourus chaque année. Malheureusement, la flotte de véhicules commence à vieillir. « Nous avons en projet de renouveler



Distribution des repas par Danielle, animatrice du service.

un de ces véhicules frigorifiques, que nous souhaitons équiper d'une motorisation propre. Le soutien financier de l'Andra va nous permettre de concrétiser ce projet », se félicite Pascal Vuillemin.

Une structure vouée à l'accompagnement de toute la famille

La Maison pour tous – Centre social de la région de Brienne-le-Château, née il y a trois ans de la fusion de la Maison pour tous et du Centre social, ne se consacre pas qu'aux seniors. Elle offre tout un panel de services dédiés à l'ensemble de la famille, depuis la petite enfance (crèche, relais d'assistantes maternelles), l'enfance et la jeunesse (centre de loisirs, activités périscolaires, extrascolaires, ados) jusqu'aux parents (parentalité). L'association propose également un éventail d'activités culturelles et sportives (théâtre, peinture, gymnastique, etc.) et des possibilités de se former avec la formation

à distance de l'espace métiers. L'association mobilise ses 32 salariés et plus de 60 bénévoles sur l'ensemble de ces actions, qui répondent à de véritables demandes et besoins du territoire. Mais elle ne peut malheureusement pas faire profiter tous les demandeurs de certains de ses programmes. C'est le cas par exemple des « visiteurs à domicile », pour lesquels la Maison pour tous – Centre social de la région de Brienne-le-Château manque de bénévoles. Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à contacter l'association au 03 25 92 91 91. •



PLAN D'URGENCE INTERNE

RETOUR SUR LE DERNIER EXERCICE DE SÉCURITÉ

Chaque année, le Centre de stockage de l'Aube (CSA) réalise un exercice de sécurité mettant en œuvre le plan d'urgence interne⁽¹⁾. Le journal de l'Andra vous propose de découvrir en images l'intervention des secours et les postes clés mis en place pour la gestion d'un tel événement.

6 décembre 2016 : des fumées épaisses sont détectées dans un bâtiment en cours d'aménagement dans lequel potentiellement trois personnes sont présentes. L'une d'entre elles sort rapidement et donne l'alerte. Les deux autres, portées manquantes, font l'objet de recherches,

dans une installation totalement enfumée. C'est le scénario imaginé par l'Andra et validé par les services préfectoraux et de secours afin de contrôler l'efficacité des secours internes et externes au sein d'une installation récemment construite. La préfecture de l'Aube a également participé à cet exercice afin de tester les échanges entre son centre opérationnel départemental et l'Andra. Cet exercice, qui a duré un peu plus de deux heures, a aussi permis de vérifier :

- la réactivité des équipes de secours internes, qui sont intervenues immédiatement pour sécuriser la zone et entamer la recherche des personnes manquantes, puis leur porter assistance ;
- la coordination des équipes internes de l'Andra avec les équipes de secours

externes, à savoir le SDIS10 (service départemental d'incendie et de secours) de Brienne-le-Château, Bar-sur-Aube et Soullaines-Dhuys, et avec la préfecture.

À l'issue de l'exercice, la séance d'échanges avec l'ensemble des intervenants a permis d'établir un bilan positif et de déterminer quelques axes d'amélioration dans la gestion d'un tel événement. •

(1) Le plan d'urgence interne du Centre de stockage de l'Aube est déclenché dès lors qu'une situation accidentelle ou accidentelle nécessite l'intervention des secours externes.



1. Arrivée des secours internes près du bâtiment dans lequel des fumées ont été détectées. Début de l'intervention.



2. Entrée dans le bâtiment d'un binôme de l'équipe de secours internes pour retrouver les deux personnes potentiellement manquantes et éviter la propagation des fumées. En parallèle, les secours extérieurs sont informés de l'exercice en cours.



3. L'ingénieur sécurité de l'Andra (IS) rassemble le PCA (poste de commandement avancé) à proximité du lieu de l'événement. Le PCA est constitué notamment de l'IS, de personnel compétent en radioprotection, du bureau de contrôle radiologique du centre et du groupe local de sécurité du site.



4. Le directeur du CSA rassemble le PCD (poste de commandement de direction), composé de chefs de service du centre (ou de leur intérim). Chacun connaît les missions qui lui reviennent. Cette composition est modulable en fonction de la nature de l'événement. Différentes autorités (préfecture, Autorité de sûreté nucléaire...) sont averties de l'exercice. Pour l'exercice 2016, Christophe Deschamps, sous-préfet de Bar-sur-Aube, était présent.



5. Une cellule de communication est mise en place afin d'informer régulièrement le personnel de l'Andra, la presse et le public sur le déroulement de l'exercice.



6. Arrivée des équipes de secours extérieurs afin de prendre en charge une des deux personnes, qui a été retrouvée dans le bâtiment, de continuer à rechercher, avec les secours internes, la deuxième personne manquante et de déterminer l'origine de la fumée.



7. La personne retrouvée est extraite du bâtiment. Elle sera évacuée par le SMUR (service mobile d'urgence et de réanimation) vers le centre hospitalier de Troyes. La deuxième personne recherchée, qui finalement n'était pas présente dans ce bâtiment, est retrouvée. L'origine des fumées est déterminée. Elles provenaient d'une armoire électrique. Le feu a été éteint et les fumées ont été évacuées. **Fin de l'exercice.**



INSERTION PROFESSIONNELLE

L'ANDRA EXPÉRIMENTE LES CLAUSES SOCIALES

Depuis de nombreuses années, l'Andra contribue à la réinsertion de personnes en difficulté et éloignées de l'emploi. En 2017, elle a souhaité renforcer cet engagement, qui est un des piliers de sa démarche RSE⁽¹⁾, en incluant des clauses sociales dans ses contrats d'achat.

La réinsertion de personnes en difficulté sociale ou professionnelle est une préoccupation de longue date de l'Andra, comme en témoigne la mise en place de plusieurs contrats avec des Esat (établissements et services d'aide par le travail), qui permettent à des personnes en situation de handicap d'exercer une activité professionnelle dans des conditions aménagées. Les missions réalisées via les Esat pour l'Andra sont variées : nettoyage de vêtements de travail, mise sous pli de documents, entretien d'espaces verts...

Une part des prestations du contrat réalisée par des personnes en difficulté

Pour aller plus loin dans cette démarche, l'Andra a décidé de généraliser, à chaque fois que le sujet s'y prête, l'introduction de clauses sociales dans ses contrats. Ces clauses sont établies dès la phase de consultation des entreprises qui souhaitent se voir confier une prestation. « *Les entreprises devront satisfaire ces clauses, qui stipulent qu'un pourcentage (compris entre 2 et 10 %) du volume des prestations réalisées devra l'être par des personnes en difficulté sociale ou professionnelle : demandeurs d'emploi de longue durée, travailleurs handicapés, bénéficiaires de différentes allocations (RSA, ASF, ATA, invalidité, etc.), jeunes de moins de 26 ans sans qualification...* », explique Philippe Bouvier, chef du service achats au Centre de l'Andra en Meuse/Haute-Marne. Pour y parvenir, les entreprises pourront bénéficier du soutien des structures de l'insertion



par l'activité économique (IAE) et de facilitateurs locaux.

Une première phase d'expérimentation

Les entreprises titulaires seront soumises à un suivi mensuel afin que l'Andra puisse s'assurer que les clauses sociales sont respectées. En cas de non-respect, une pénalité leur sera appliquée sous forme de moins-value sur les sommes à percevoir. Aujourd'hui expérimentées sur un chantier au Centre de Meuse/Haute-Marne, les clauses sociales ont vocation à être étendues à l'avenir à toutes les prestations qui le permettent. •

(1) Responsabilité sociétale des entreprises.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans le cadre de sa mission d'information sur ses activités, l'Andra distribue *Le journal de l'Andra* à ses différents publics et aux riverains de ses centres, dans l'Aube, la Manche, la Meuse et la Haute-Marne. Ce sont ainsi près de 290 000 exemplaires qui sont tirés à chaque numéro du journal. Une fois les journaux imprimés, l'Andra fait appel à plusieurs Esat pour effectuer leur mise sous pli puis leur envoi. « À chaque numéro, nous mobilisons 18 travailleurs en situation de handicap pour les 2 400 exemplaires de l'édition nationale que nous confie l'Andra », témoigne Charlène Bochet, monitrice d'atelier en conditionnement de l'Esat L'Atelier.



POLITIQUE PUBLIQUE

PNGMDR 2016-2018 : UNE NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE POUR LES DÉCHETS RADIOACTIFS

Tous les trois ans, le plan national de gestion des matières et déchets radioactifs (PNGMDR) dresse une feuille de route pour la gestion des matières et déchets radioactifs en France. Zoom sur l'édition 2016-2018, rendue publique en février 2017.

Instauré par la loi du 28 juin 2006, le PNGMDR est un outil de planification et d'action publique permettant de dresser le bilan triennal de la politique de gestion des substances radioactives, d'évaluer les nouveaux besoins et de définir les orientations stratégiques.

Mesurer tous les impacts

L'édition 2016-2018 poursuit le travail engagé depuis la première version du plan (2007-2009) et présente plusieurs nouveautés. « On y lit une préoccupation environnementale renforcée, indique Louis-Marie Gard, qui a coordonné l'élaboration du document pour l'ancien ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer. Elle se traduit par la volonté de réaliser autant que possible une évaluation comparée des impacts des diverses options envisageables pour la gestion des matières et des déchets radioactifs. L'accent a également été mis sur l'évaluation de la nocivité des matières et déchets à différentes échelles de temps et sur la consolidation des perspectives de production de déchets radioactifs de très faible activité (TFA). En effet,



Démantèlement de la centrale nucléaire de Chooz A.

les capacités actuelles de stockage pour ce type de déchets se révélant inférieures aux volumes attendus, le PNGMDR demande une plus grande précision des scénarios prospectifs de production de déchets – notamment pour ceux issus du démantèlement des installations nucléaires – et la poursuite de pistes comme la valorisation de métaux et de gravats, ou la faisabilité de centres de stockage sur ou à proximité des sites de production. Enfin, le PNGMDR demande que les perspectives de valorisation des matières radioactives dans une filière de réacteurs de quatrième génération soient confortées. »

Une feuille de route structurante pour l'Andra

Les orientations du PNGMDR s'adressent à tous les acteurs de la filière nucléaire afin de conduire leurs études. En ce qui

concerne l'Andra, ce sont plusieurs axes de recherche et de travail qui s'annoncent. « Sur le sujet des déchets TFA, explique Michèle Tallec, chargée de mission stratégie filière PNGMDR à l'Andra, il s'agira essentiellement d'études d'ingénierie et de méthodologies : comparaison de l'impact des différentes filières de gestion, études de recyclage, conception d'installations adaptées au stockage sur les sites de production... »

Un autre axe concernera la mise en place d'une filière de gestion dédiée aux sources scellées⁽¹⁾. L'Agence participera également aux travaux qui seront menés pour définir des procédés afin de traiter les déchets radioactifs qui n'entrent dans aucune filière existante. Enfin, concernant le stockage géologique pour les déchets les plus radioactifs, l'Andra poursuivra les travaux de recherche et d'ingénierie en vue de progresser vers la mise en œuvre opérationnelle de Cigéo : génie civil de l'installation, sûreté en exploitation et après fermeture, etc. •

(1) Les sources scellées sont des matières radioactives enfermées dans un conteneur, le plus souvent en acier, spécialement conçu pour éviter toute dispersion de la radioactivité. Utilisées principalement en médecine et dans l'industrie, elles restent potentiellement dangereuses lorsqu'elles sont hors d'usage.

TRANSPARENCE ET CONCERTATION

Piloté par la direction générale de l'Énergie et du Climat⁽¹⁾ et l'Autorité de sûreté nucléaire, le PNGMDR est élaboré par un groupe de travail composé de l'Andra, de producteurs de déchets, d'associations de protection de l'environnement, de représentants d'élus et d'autorités d'évaluation et de contrôle. Pour la première fois, l'édition 2016-2018 a fait l'objet d'un avis de l'Autorité environnementale et d'une consultation du public avant sa publication. Le PNGMDR finalisé a ensuite été transmis à l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST) pour évaluation. Ce processus d'élaboration transparent et collaboratif permet d'aboutir à un document exhaustif, offrant une vision globale et partagée de la gestion des matières et déchets radioactifs. •

(1) Direction du ministère de la Transition écologique et solidaire.



Retrouver le document complet sur :
<http://urlz.fr/52Kv>

DIALOGUE

COMITÉ ÉTHIQUE ET SOCIÉTÉ : UNE NOUVELLE INSTANCE POUR ACCOMPAGNER L'ANDRA



Réuni pour la première fois fin 2016, le comité éthique et société de l'Andra est une nouvelle instance rattachée au conseil d'administration. Son rôle : éclairer l'Agence sur les enjeux éthiques, citoyens et sociétaux liés aux déchets radioactifs, mais également évaluer ses actions de dialogue et l'implication des parties prenantes dans ses activités et projets. Explication.

Issu des suites données par l'Andra au débat public de 2013 sur le projet Cigéo, le comité éthique et société a vocation à guider les actions d'ouverture à la société civile de l'Agence afin de garantir la prise en compte des enjeux éthiques, citoyens et sociétaux dans la conduite de ses activités et projets. « *Le comité est par exemple consulté sur les conditions du dialogue entre les différentes parties prenantes du projet Cigéo. Il doit veiller à ce que la concertation sur différents sujets du projet soit assurée de la façon la plus large possible. Il s'agit aussi de faire en sorte que les valeurs essentielles de la vie sociale et publique soient bien portées dans le débat* », explique Jean-Pierre Aubert, président du comité éthique et société en 2017.

Expertise et indépendance

Afin d'assurer ses missions, le comité éthique et société de l'Andra s'appuie

sur 13 membres, des personnalités qualifiées aux expertises plurielles : santé, environnement, droit, gouvernance et participation, sciences et techniques, économie, territoire. « *On y trouve également des représentants d'instances reconnues à la fois pour leur indépendance et pour leur contribution au dialogue avec la société comme le Haut comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire (HCTISN) ou la Commission nationale du débat public (CNDP)* », souligne Christophe Bouillon, président du conseil d'administration de l'Andra et membre du comité éthique et société. Au-delà de l'expertise de chacun, c'est un intérêt commun qui a réuni les membres

du comité : « *La question de la gestion des déchets radioactifs est un enjeu majeur pour les générations actuelles et futures, et j'ai estimé qu'il était de ma responsabilité, comme chercheur et comme citoyen, de répondre à la sollicitation de l'Andra et de contribuer à la prise en charge de ce défi* », précise Rémi Barbier, vice-président du comité éthique et société en 2017.

Des moyens pour accompagner l'Andra

Pour l'Andra, la mise en place de ce comité marque une nouvelle étape dans sa démarche de dialogue, au regard des attentes fortes de la société. « *En pouvant se saisir de sujets liés à de nombreuses thématiques, comme les relations et responsabilités intergénérationnelles, l'action en contexte d'incertitude, l'éthique environnementale et territoriale ou encore les grands projets face aux mouvements contestataires, le comité éthique et société a un rôle essentiel d'accompagnement de l'Andra dans sa volonté d'un dialogue nourri et constant avec la société afin de faire passer la gestion des déchets radioactifs d'un sujet d'intérêt à un sujet pris en charge avec et par la société* », détaille Christophe Bouillon. •

LES MEMBRES DU COMITÉ ÉTHIQUE ET SOCIÉTÉ

Jean-Pierre Aubert, président du comité éthique et société en 2017

Contrôleur général économique et financier, secrétaire général de la chaire Mutations - anticipation - innovations à l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de Paris

Rémi Barbier, vice-président du comité éthique et société en 2017

Professeur à l'École nationale d'ingénieurs eau et environnement de l'université de Strasbourg, directeur de l'unité de recherche Gestion territoriale de l'eau et de l'environnement (GESTE)

Pauline Abadie, maître de conférences en droit privé à l'Institut droit éthique patrimoine de la faculté Jean Monnet (université Paris Sud)

Christophe Bouillon, président du conseil d'administration de l'Andra

Agnès Buzyn, médecin et professeur d'hématologie, présidente de la Haute Autorité de santé⁽¹⁾

Marie-Pierre Comets, présidente du HCTISN, directrice de l'innovation et des relations avec les entreprises du CNRS

Jean-Noël Dumont, représentant des salariés de l'Andra

Saida Laârouchi-Engström, vice-présidente de Swedish nuclear fuel and waste management company (SKB)

Christian Lermieux, directeur de chimie à ParisTech, délégué général de l'Association nationale de la recherche et de la technologie (ANRT)

Christian Leyrit, président de la Commission nationale du débat public

Patrick Tassin, président du conseil économique, social et environnemental régional du Grand Est

Jad Zahab, président-fondateur du Parlement des étudiants

Stéphane Zuber, chargé de recherches au CNRS affecté au Centre d'économie de la Sorbonne, chercheur associé à l'École d'économie de Paris

(1) A quitté le Comité en mai 2017. Nommée ministre des Solidarités et de la Santé.



STOCKAGE GÉOLOGIQUE

CIGÉO : UN PROJET EN QUESTION

Ces derniers mois, l'Andra a subi de nombreuses attaques à la fois juridiques et physiques. C'est une nouvelle opposition systématique qui se manifeste en Meuse/Haute-Marne et traduit la volonté d'une minorité de stopper le projet Cigéo. L'Agence souhaite répondre par le dialogue et l'apaisement pour défendre ce projet d'intérêt général et remplir sa mission.



Procès, manifestations, violences..., les attaques contre l'Andra et le projet Cigéo se sont multipliées ces derniers mois. Sur le plan juridique, ceux qui les initient usent d'arguments de forme, de débats techniques anciens déjà tranchés entre experts et exploitent tous les événements possibles. « Face à ces recours, nous avons répondu et nous répondrons toujours par le droit en faisant valoir nos arguments au cas par cas pour nous défendre. Quand nous faisons des erreurs, nous les reconnaissons et engageons les procédures de régularisation. Mais les recours qui sont déposés sont avant tout des leurres juridiques derrière lesquels l'objectif est de faire arrêter le projet. Cela va même plus loin, c'est une opposition au système en général et à tous les grands projets d'intérêt national », précise Frédéric Launeau, directeur du projet Cigéo à l'Andra.

Des manifestations violentes

À ces actions juridiques s'ajoutent de nouvelles formes d'opposition plus violentes. En février dernier, au Centre de Meuse/Haute-Marne (CMHM), des individus ont endommagé l'écothèque de l'Andra, un bâtiment dédié à la conservation d'échantillons, qui doit permettre d'établir un état initial de l'environnement. « Lors de ces événements, l'Agence a pu compter sur le soutien de nombreux élus locaux et nationaux. Mais nous

avons conscience que cela atteint aussi le territoire qui en subit les dommages collatéraux. Les salariés du CMHM, qui sont également des habitants locaux, sont d'ailleurs les premiers concernés », souligne David Mazoyer, directeur du Centre de Meuse/Haute-Marne.

La responsabilité éthique de poursuivre le projet

Face à cette situation, l'Andra ne veut ni entrer en guerre ni relâcher ses efforts, mais cherche à retrouver une situation d'apaisement. La question n'est plus de se positionner pour ou contre le stockage géologique mais de mener à bien le projet Cigéo dans un dialogue constructif et démocratique avec toutes les parties prêtes à échanger avec l'Agence. « Notre souhait est de co-construire Cigéo avec la société. Nous sommes donc à l'écoute des attentes des institutions, des élus et des populations sur ce projet. Cela nous permet de mener des concertations sur des sujets qui méritent d'être discutés afin de nous aider à faire les bons choix : sur la liaison entre les deux sites de surface, la gestion des eaux pluviales ou encore la gouvernance de Cigéo », explique David Mazoyer. À travers cette démarche qui contribue à l'avancée du projet, c'est une responsabilité éthique que porte l'Andra : « Ce n'est

pas simplement l'intérêt de Cigéo que nous défendons, c'est l'intérêt des générations futures. Les déchets radioactifs les plus dangereux sont bel et bien là. Une grande partie est déjà produite et il faut s'en occuper. Le stockage géologique est reconnu internationalement comme la solution de référence et Cigéo en est la concrétisation en France. Nous nous appuyons sur vingt-cinq années de recherches, sur trois lois, deux débats publics, et nous poursuivrons notre travail, pragmatiquement et à l'écoute de la société, en vue des prochaines échéances du projet », conclut Frédéric Launeau. •



BAROMÈTRE D'OPINION

LA PERCEPTION DES DÉCHETS RADIOACTIFS PAR LES FRANÇAIS

Tous les ans, le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc) réalise pour l'Andra un baromètre d'opinion sur les déchets radioactifs auprès des Français. En 2017, la population accorde davantage de reconnaissance à l'expertise de l'Andra. Si, globalement, sa confiance dans la maîtrise de la gestion des déchets radioactifs est en baisse, elle considère toujours le stockage géologique comme la meilleure solution pour gérer les plus dangereux d'entre eux. Les Français sont également en demande de plus d'informations sur le sujet et plébiscitent la participation citoyenne aux projets et aux activités de l'Agence.

Premier enseignement du baromètre : les Français considèrent l'Andra comme la troisième source la plus fiable pour fournir des informations objectives sur la prise en charge des déchets radioactifs (31 %), derrière les associations de protection de l'environnement (40 %) et les scientifiques (35 %). Preuve de la reconnaissance de cette expertise, l'Agence est en progression constante dans les enquêtes depuis huit ans sur cet aspect.

Cigéo : une solution reconnue

En 2017, la population française se déclare un peu moins confiante que l'année passée dans la maîtrise de la gestion des déchets radioactifs (47 %, -4 points). Le stockage géologique reste tout de même considéré comme la meilleure solution pour gérer les déchets les plus dangereux (56 %). « Cette opinion des Français va dans le sens des conclusions scientifiques qui reconnaissent le stockage géologique comme la solution de référence

partout dans le monde », précise Valérie Renauld, directrice de la communication et du dialogue avec la société à l'Andra. Si 61 % des sondés peuvent citer au moins un avantage lié à cette solution (mieux protéger en cas d'attaque terroriste, permettre une meilleure surveillance de l'environnement, préserver au mieux l'intérêt des générations futures...), cette proportion recule (-2 points) par rapport à l'enquête de 2016.

Des attentes en matière d'information

Les résultats du baromètre révèlent que 82 % des Français souhaiteraient être mieux informés sur la gestion des déchets radioactifs. Et pour ce faire, ils privilégient internet (61 %). « Nous entendons et comprenons ces attentes. C'est pourquoi nous sommes en train de travailler sur la nouvelle plateforme en ligne de l'Agence. Elle sera plus complète, plus didactique, mais également plus ergonomique, pour

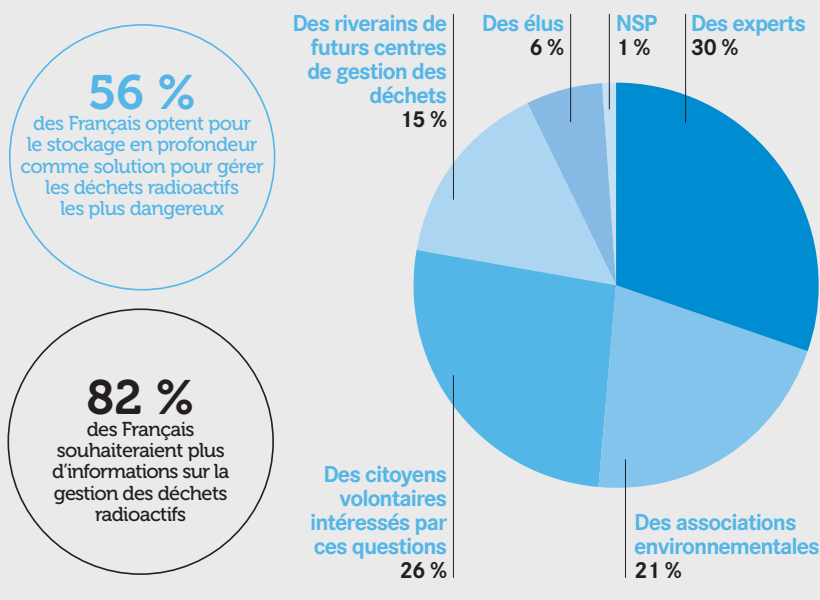
que chacun de nos publics puisse trouver les informations qu'il souhaite et échanger avec nous », ajoute Valérie Renauld.

Une participation citoyenne à développer

93 % des Français considèrent qu'associer davantage la population à la réflexion sur les activités et les projets de l'Andra est une bonne idée. Ils estiment que les experts (30 %) et les citoyens volontaires (26 %) sont les publics à consulter en priorité. « Pour le projet Cigéo par exemple, nous voulons le construire avec la société. Nous lançons notamment une démarche de co-construction de la gouvernance du projet avec pour souhait d'impliquer la société tout au long de la vie de Cigéo », souligne Valérie Renauld. •

LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

LES PUBLICS À CONSULTER EN PRIORITÉ, SELON LES FRANÇAIS, POUR PARTICIPER À LA RÉFLEXION DE L'ANDRA SUR SES ACTIVITÉS ET SES PROJETS :





PARTENARIAT

L'ANDRA ET LA RATP PARTAGENT LEURS CONNAISSANCES SUR LA FIBRE OPTIQUE

Le 30 mars 2017, l'Andra et la RATP ont signé une convention de partage de données et de connaissances. Dans ce cadre, l'Andra mettra à la disposition de la RATP les connaissances issues de ses recherches sur les capteurs à fibre optique qu'elle réalise dans son Laboratoire souterrain. En contrepartie, la RATP partagera avec l'Andra son retour d'expérience sur cette technologie et les connaissances qu'elle va acquérir grâce à leur mise en œuvre opérationnelle dans le cadre du prolongement des lignes 12 et 14 du métro parisien.

Interview de Charles-Henry Berthier, en charge des projets de gestion des ouvrages d'art à la RATP.

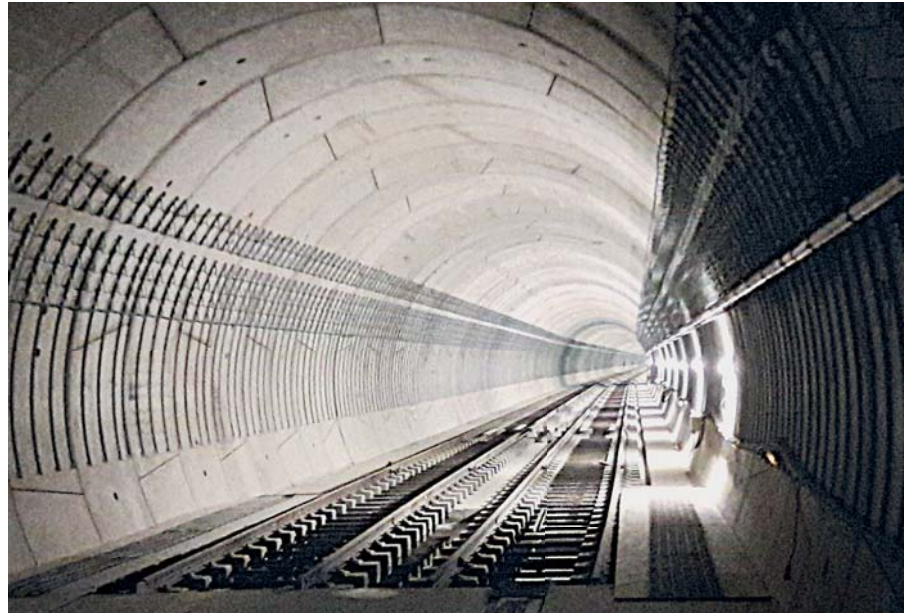
Pourquoi souhaitez-vous instrumenter des tunnels de métro ?

Charles-Henry Berthier :

L'instrumentation des ouvrages d'art par un dispositif de fibre optique permettra de mesurer la déformation de certains de nos tunnels. Dans un premier temps, nous envisageons de déployer ce dispositif sur l'ensemble des prolongements de lignes existantes dont la maîtrise d'ouvrage sera assurée par la RATP. L'utilisation d'une surveillance continue par fibre optique doit permettre à la RATP de détecter de façon anticipée l'apparition de dérèglements pour les traiter avec une réactivité accrue, et d'améliorer l'évaluation de l'état et du comportement des ouvrages en temps réel et à long terme.

Comment sont mis en place les capteurs dans les tunnels et comment sont exploitées les données ?

C.-H. B. : En tant que maître d'ouvrage du prolongement de la ligne 12, phase 2 (entre les stations Front Populaire et Mairie d'Aubervilliers), la RATP a mis



en place une zone expérimentale dans un tunnel qui n'est pas encore exploité. La RATP a choisi ce site afin de suivre les éventuelles déformations du tunnel lors du terrassement d'un puits de secours à proximité immédiate du tunnel ainsi que du percement de la galerie d'accès reliant ce puits au tunnel.

La RATP réalise une série de mesures ponctuelles et réparties dans le temps, qui permettront de mettre en évidence les éventuelles déformations. Les résultats obtenus seront comparés avec les moyens de mesure habituellement utilisés sur le réseau existant.

Qu'est-ce que la fibre optique vous apporte par rapport à d'autres technologies que vous auriez pu utiliser ?

C.-H. B. : La surveillance des tunnels par fibre optique est une technique non destructive qui est compatible avec l'exploitation des trains de voyageurs. Cela permettra à la RATP d'obtenir des informations quasiment en temps réel durant l'exploitation ou hors exploitation. Ces informations sur l'état de l'ouvrage seront transmises sur un site déporté sans intervention d'équipes de maintenance de la RATP.

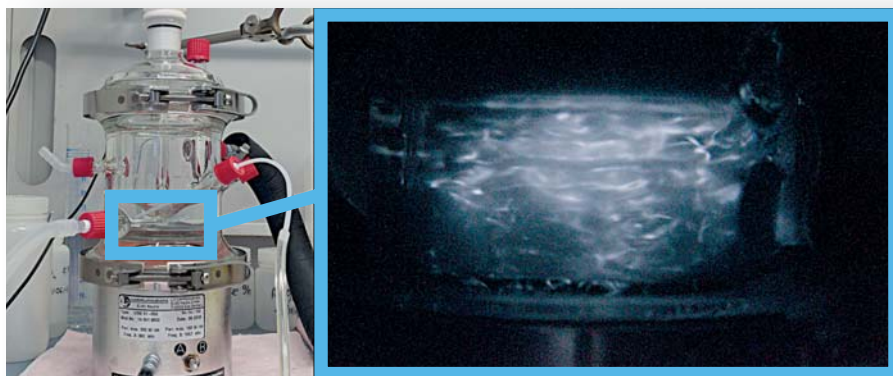
Cette technologie robuste et peu sensible à l'environnement prend peu de place dans le tunnel. De surcroît, la fibre optique a la particularité d'être à la fois le capteur et le vecteur de l'information.

Que va vous apporter l'échange de données avec l'Andra ?

C.-H. B. : Consciente des multiples avantages et des possibilités qu'offre la surveillance d'infrastructures par fibre optique, la RATP a cherché à identifier des utilisateurs de cette technologie. Il s'est avéré que l'Andra est l'un des pionniers dans l'utilisation de moyens de surveillance innovants. L'Andra et la RATP sont deux établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC), propriétaires d'infrastructures souterraines dont la pérennité est un enjeu essentiel et qui ont certains points en commun, tels que la sécurité et la longévité des infrastructures. Cet échange mis en œuvre entre l'Andra et la RATP va permettre de déployer des capteurs à fibre optique et d'intégrer ce moyen de surveillance dans des outils de gestion des ouvrages d'art. •

GESTION DES DÉCHETS DE DÉMANTÈLEMENT

DES BULLES POUR DÉCONTAMINER LES INSTALLATIONS NUCLÉAIRES



Visualisation de la cavitation ultrasonore : Les ultrasons créent une variation de pression lors de leur passage dans le liquide. Des bulles de gaz se forment et oscillent jusqu'à implosion. Il se crée alors localement un plasma (photo de droite) qui décompose de manière rapide et efficace les agents chimiques utilisés pour la décontamination des installations nucléaires.



Principe de cavitation par impact : Un bras mécanique entraîne un piston et le relâche brutalement, provoquant son impact sur le liquide. Une onde de choc est produite, suivie d'ondes de résonance, qui créent des bulles de cavitation de taille variable.

Dans le cadre du premier appel à projets Andra-ANR⁽¹⁾ soutenu par le programme d'investissements d'avenir, deux laboratoires travaillent sur un nouveau procédé permettant de réduire l'utilisation d'agents chimiques lors des opérations de décontamination des installations nucléaires à démanteler : le projet CADET.

Lors du démantèlement des installations nucléaires, des opérations de nettoyage des surfaces contaminées par la radioactivité (cuves et tuyauteries par exemple) sont menées à l'aide d'agents chimiques permettant de piéger les éléments radioactifs. Ces agents chimiques sont ensuite décomposés, via l'utilisation d'autres produits chimiques, afin de récupérer les éléments radioactifs en vue de leur stockage. Mais l'opération peut être complexe et augmenter le volume d'effluents à gérer. Le projet CADET (Cavitation Assistée pour la DÉconTamination des eaux), codéveloppé par l'Institut Jean Le Rond d'Alembert (UPMC Saint-Cyr-l'École) et l'Institut de Chimie Séparative de Marcoule, se propose d'utiliser un procédé innovant afin de récupérer les éléments radioactifs sans utiliser de produits chimiques supplémentaires. « Ce procédé repose sur l'utilisation des phénomènes de cavitation », explique Lauréanne Parizot, doctorante sur le projet CADET.

Deux types de cavitation

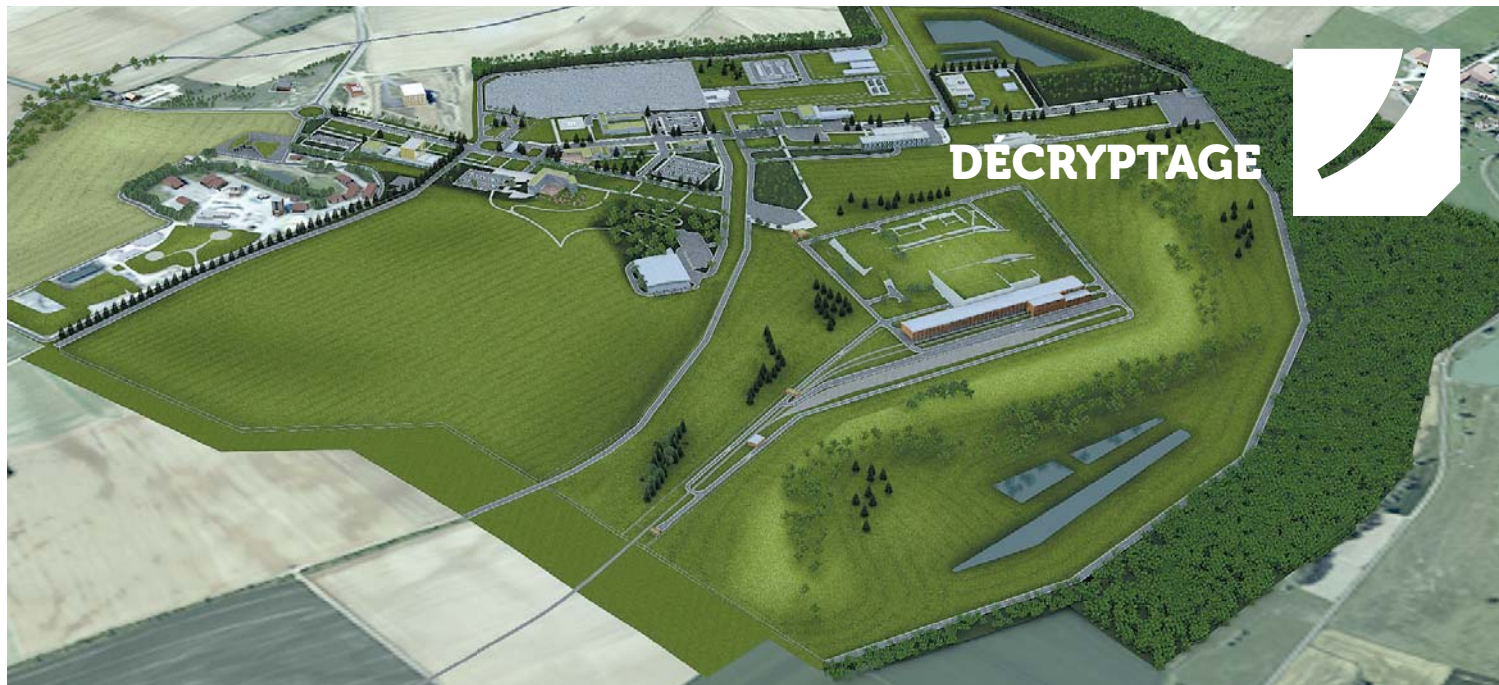
La cavitation est un phénomène de formation de bulles de gaz dans un liquide par modification de la pression. Les bulles, en implosant, créent des conditions extrêmes de pression, de température et de turbulences (création locale d'un plasma), qui accélèrent les réactions chimiques dans leur environnement et permettent ainsi de décomposer de manière très rapide et efficace les agents chimiques utilisés pour piéger les éléments radioactifs issus des opérations de nettoyage. « C'est un processus à la fois simplifié et moins polluant », explique Stéphane Catherin, ingénieur procédé sur le traitement des déchets à l'Andra. Afin de mettre en œuvre ce processus, deux types de cavitation différents sont développés dans le projet CADET : la cavitation par ultrasons et la cavitation par impact [cf. photos légendées]. La première consiste en l'application d'une onde sonore d'intensité et de fréquence régulières. Elle est simple à contrôler, mais sa faible intensité ne permet pas de traiter des volumes et des concentrations à l'échelle industrielle. La seconde génère quant à elle une onde plus intense, très irrégulière en fréquence et en intensité, mais beaucoup plus efficace pour la décomposition des agents chimiques. « Aujourd'hui développé pour le secteur du nucléaire, le procédé peut être envisagé dans un cadre bien plus large, précise

Lauréanne Parizot. Il pourrait être intéressant pour toutes les industries qui utilisent les mêmes agents chimiques, comme l'industrie de la teinture. » Prometteur, le projet a d'ailleurs été sélectionné dans le cadre du concours « Ma thèse en 180 secondes⁽²⁾ ».

(1) Agence nationale de la recherche.
(2) https://www.youtube.com/watch?v=xZz_ycXNSzY

29 PROJETS INNOVANTS POUR LA GESTION DES DÉCHETS DE DÉMANTÈLEMENT

L'appel à projets lancé par l'Andra et l'ANR avec le soutien du programme d'investissements d'avenir a pour but de faire émerger des solutions innovantes pour optimiser, en amont du stockage, la gestion des déchets radioactifs issus du démantèlement des installations nucléaires. L'Andra a retenu 29 projets au total sur les 90 présentés lors des deux éditions, lancées en 2014 et 2015. Les projets portent sur quatre thématiques : la caractérisation des déchets, leur tri et traitement, les nouveaux matériaux de conditionnement, et enfin un volet sciences sociales sur l'innovation et la société.



Gestion des déchets radioactifs : les trois défis du stockage



Orienter les déchets radioactifs selon une stratégie de gestion cohérente et proportionnée en intégrant plus largement les enjeux environnementaux. Prendre en compte le cycle de vie des stockages en optant pour des constructions progressives, par étapes, et adaptables. Co-construire les prises de décision avec tous les acteurs des territoires d'accueil de ces stockages. Tels sont les trois défis que s'est fixés l'Andra pour les années futures.



Une stratégie en trois points

Sous l'impulsion de son directeur général nommé il y a deux ans et demi, l'Andra s'est fixé trois défis. Ils structureront à la fois la stratégie et l'organisation de l'Agence pour les années à venir.



Fin 2016 : l'Andra a présenté sa vision stratégique à la Commission nationale d'évaluation (CNE), en charge d'une évaluation annuelle de l'état d'avancement des recherches et études relatives à la gestion des matières et déchets radioactifs. « *Au regard de notre mission de gestion à long terme des déchets radioactifs produits en France, trois grands défis se dégagent pour les prochaines années : l'orientation des déchets selon une stratégie de gestion cohérente et proportionnée ; la prise en compte du cycle de vie des stockages de déchets radioactifs ; et leur co-construction avec les territoires et la société* », expliquait alors Pierre-Marie Abadie, directeur général de l'Andra depuis deux ans et demi, qui a porté cette nouvelle réflexion au sein de l'Agence.

Cohérence des filières

Un premier défi se présente à l'Andra avec l'émergence de la question de la gestion des importants volumes de déchets issus du démantèlement du parc nucléaire actuel et la problématique des déchets de faible activité à vie longue (FA-VL), qui sont hétérogènes malgré des caractéristiques radiologiques intermédiaires. « *Au-delà de la proposition de solutions optimisées pour chaque type de déchets, l'Andra se doit de mobiliser encore plus son expertise dans l'élaboration d'une stratégie de gestion à long terme de l'ensemble des déchets radioactifs* », souligne Pierre-Marie Abadie. Objectifs :

assurer la cohérence d'ensemble en matière de sûreté, rechercher une proportionnalité des moyens déployés au regard de la dangerosité des différents types de déchets et des risques associés, ainsi que mettre en œuvre les bonnes pratiques en matière environnementale. Pour ce faire, l'Agence peut s'appuyer sur son expérience et sa connaissance des déchets radioactifs. « *Il ne s'agit ni d'imposer des solutions ni de prendre des décisions à la place d'autres acteurs, mais de jouer le rôle d'intermédiaire et de facilitateur entre, d'un côté, des producteurs de déchets et, de l'autre côté, l'Autorité de sûreté nucléaire et les tutelles* », précise Pierre-Marie Abadie.

Des stockages évolutifs

Le deuxième défi concerne le cycle de vie des stockages de déchets radioactifs. Refusant l'idée de plans gravés dans le marbre, l'Andra fait en sorte que ses centres de stockage puissent évoluer en cohérence avec leur échelle de temps de construction et d'exploitation de plusieurs dizaines d'années. « *Cette dimension, au cœur du fonctionnement de l'Andra, doit être mise plus en avant* », estime son directeur. Le futur centre industriel de stockage géologique, Cigéo, illustre largement ce choix : les installations ont été prévues pour être construites étape par étape, au fur et à mesure de son exploitation durant le siècle à venir, avec la possibilité d'adapter

et d'optimiser le stockage pour prendre en compte, par exemple, la mise au point de nouvelles technologies.

La co-construction

Le troisième défi relève du dialogue avec la société. « *Aujourd'hui, qui dit prise de décision, dit co-construction avec les acteurs du territoire* », explique Pierre-Marie Abadie. Historiquement, l'action de l'Andra s'est toujours accompagnée d'information et de dialogue avec les parties prenantes des territoires où elle est implantée. Mais à l'heure où Cigéo entre dans une phase de concrétisation, la relation aux territoires prend une dimension toute particulière : la concertation et l'implication de tous les acteurs concernés sont prépondérantes. Et le directeur de conclure : « *Ces trois défis structureront à la fois la stratégie de l'Andra dans les prochaines années et son organisation en tant qu'organisme référent en matière de gestion des déchets radioactifs.* » •



DÉFI 1

L'orientation des déchets radioactifs selon une stratégie de gestion cohérente et proportionnée

Une approche environnementale globale et équilibrée

La prise en compte renforcée des enjeux environnementaux est au cœur de la gestion des déchets radioactifs. Une démarche qui demande une approche globale, multidisciplinaire et collective.



La demande n'est pas nouvelle. Ainsi, depuis plus de quinze ans, la loi française impose que la gestion des déchets radioactifs de haute activité et à vie longue soit « assurée dans le respect de la protection de la nature, de l'environnement et de la santé » (loi du 30 décembre 1991). C'est dans ce cadre que sont définis les grands principes du stockage, adaptés au caractère radioactif des déchets. L'Andra conçoit donc ses installations en cherchant à minimiser les impacts environnementaux dus à la radioactivité. Elle assure également une surveillance approfondie de l'environnement lors de leur exploitation. Aujourd'hui, les demandes sociétales en matière de préservation de l'environnement et de développement durable s'accroissent : « En 2016, le plan national de gestion des matières et des déchets radioactifs (PNGMDR)⁽¹⁾ a pour la première fois fait l'objet d'un avis de l'Autorité environnementale. Celle-ci a souligné le besoin de clarification et de mise en cohérence des principes de gestion des différents déchets, radioactifs ou non ; la nécessité de conduire une évaluation comparée des impacts des différentes stratégies de gestion possibles pour la population et l'environnement ; et l'importance

d'appliquer une méthodologie adaptée à chaque filière de gestion des matières ou déchets radioactifs, en fonction de ses enjeux environnementaux », résume Soraya Thabet, directrice sûreté, environnement et stratégie filières à l'Andra. En résulte une prise en compte renforcée des enjeux environnementaux dans la gestion des déchets radioactifs.

Une nouvelle approche

Pour l'Andra, cela nécessite une approche globale : « La gestion des déchets radioactifs doit être appréhendée en prenant en compte l'ensemble des risques, qu'ils soient radiologiques ou non. Mais ce n'est pas tout : il est nécessaire d'intégrer la dimension territoriale, car limiter l'impact global des déchets radioactifs avec des solutions de gestion adaptées nécessite la construction d'installations qui ont un impact local inévitable. Les impacts environnementaux doivent également être évalués sur toute la durée de vie des déchets, de leur production jusqu'à leur comportement à long terme, en stockage », poursuit Soraya Thabet. L'approche environnementale globale en matière de gestion des déchets radioactifs apporte un regard nouveau vis-à-vis de certains choix. Par exemple, le choix de conditionnement des déchets améliore leur comportement, la sûreté

et réduit l'impact radiologique à long terme, mais il est nécessaire de prendre en compte l'installation à mettre en œuvre pour réaliser les opérations de conditionnement. Elle est elle-même génératrice de risques, de rejets et de déchets induits à court terme.

Une construction collective et multidisciplinaire

En pratique, comment mener cette démarche ? « Il faudra identifier les sujets qui nécessitent de trouver un équilibre entre les différentes contraintes soulevées par une approche environnementale globale. Il s'agira ensuite de définir une méthode d'appréhension multidisciplinaire intégrant les aspects sociétaux, scientifiques et techniques afin d'élaborer différents scénarios possibles, à différentes échelles de temps, et de les comparer », estime Soraya Thabet. Compte tenu de l'importance des enjeux, cette construction ne peut être du seul ressort des acteurs de la gestion des matières et déchets radioactifs ; elle nécessitera d'associer aux travaux l'ensemble des parties prenantes, notamment les acteurs du monde de l'environnement. •

(1) Mis à jour tous les trois ans, le PNGMDR dresse le bilan des modes de gestion existants des matières et déchets radioactifs, recense les besoins prévisibles d'installations d'entreposage ou de stockage, et précise les capacités nécessaires pour ces installations et les durées d'entreposage.



Gestion des déchets radioactifs : une approche cohérente et proportionnée sur le long terme

Face aux problématiques émergentes relatives aux importants volumes à venir de déchets de démantèlement ou à l'hétérogénéité des déchets FA-VL, l'Andra doit mobiliser son expertise pour contribuer à la cohérence de l'ensemble des solutions de gestion des déchets radioactifs et rechercher des moyens proportionnés au regard de leur dangerosité.



Aujourd'hui, les déchets radioactifs sont classés en plusieurs catégories en fonction de deux principaux critères : le niveau de radioactivité et la période radioactive des principaux radionucléides qu'ils contiennent. « Chacune des catégories de déchets doit être associée à une solution de gestion adaptée qui s'inscrit dans une stratégie d'ensemble cohérente en matière de sûreté et de protection de l'environnement », explique Jean-Michel Hoorelbeke, directeur adjoint sûreté, environnement et stratégie filières de l'Agence. On trouve ainsi, d'un côté, les déchets de très faible activité (TFA) et de faible et moyenne activité à vie courte (FMA-VC), stockés en surface dans les centres industriels de l'Andra dans l'Aube, et, de l'autre, les déchets de moyenne activité à vie longue (MA-VL) et de haute activité (HA), destinés à Cigéo. Entre les deux, une catégorie de déchets, qualifiés de faible activité à vie longue (FA-VL), interpelle et alimente la réflexion sur sa stratégie de gestion. « Ces déchets ont pour point commun de présenter des caractéristiques radiologiques intermédiaires, mais avec des propriétés parfois contrastées du point de vue

de leur contenu chimique, de la toxicité des radionucléides etc. C'est le cas par exemple des déchets radifères et de graphite », poursuit Jean-Michel Hoorelbeke. Les déchets TFA se caractérisent également par leur diversité. Certains d'entre eux ne présentent aucun enjeu de radioprotection. Une situation qui nécessite de réfléchir aux possibilités d'élargir la palette de solutions de gestion des déchets catégorisés comme TFA, alors même que les démantèlements à venir vont générer d'importants volumes de ce type (voir l'encadré ci-contre).

Des solutions proportionnées

Dans le cadre d'une stratégie à long terme, il faut adapter les solutions de gestion à la dangerosité de chaque type de déchets, en assurant un niveau de sûreté optimal. « Dans une approche proportionnée,

la dangerosité des déchets détermine les besoins de confinement – pour prévenir ou contrôler la libération de substances qu'ils contiennent et leur dispersion dans l'environnement – et d'isolement – pour en rendre difficile l'accès aux hommes et les mettre à l'écart de phénomènes naturels d'altération atmosphérique ou d'érosion », explique Jean-Michel Hoorelbeke. D'une manière générale, le concepteur d'un stockage dispose de différents leviers techniques pour s'adapter aux besoins de confinement et d'isolement : le site géologique (perméabilité, etc.), la profondeur du stockage (depuis la surface jusqu'au stockage profond), les ouvrages de stockage (mode de réalisation et matériaux constitutifs, architecture d'ensemble, etc.) ainsi que les propriétés physico-chimiques et le conditionnement des déchets. •

L'ASSAINISSEMENT DES SITES POLLUÉS : UN EXEMPLE DE GESTION PROPORTIONNÉE

Faute d'un responsable identifié qui assumerait le principe du pollueur-payeur, l'Andra a pour mission de réhabiliter les sites abandonnés, pollués par la radioactivité (anciennes industries du radium, etc.). Mais retirer toute la pollution radioactive n'est pas systématiquement la solution la plus adaptée. « L'expérience a montré que revenir à un niveau de radioactivité naturel est le plus souvent inatteignable, même en dépensant l'argent public bien au-delà des estimations initiales », souligne Éric Lanes, expert des sites pollués par la radioactivité à l'Andra. Les dernières traces de pollution sont les plus difficiles et les plus coûteuses à retirer

(alors qu'elles ne présentent qu'un risque faible), réduisant d'autant les ressources à consacrer à d'autres situations plus problématiques. Mieux vaut parfois laisser subsister un faible niveau résiduel de pollution et en maîtriser l'impact par d'autres dispositions (barrières, restrictions d'usage).

Les choix en matière de dépollution sont donc effectués en fonction de toute une série de critères, notamment l'usage futur qui sera fait du site assaini. Et des précautions supplémentaires adaptées sont prises, si besoin, à travers par exemple le dispositif réglementaire (servitudes, plan local d'urbanisme). « Ces choix ont le mérite d'être cohérents, proportionnés au risque, et surtout réalisables », conclut Éric Lanes.



DÉCHETS TFA ISSUS DE DÉMANTÈLEMENT : UNE RÉPONSE PROPORTIONNÉE AU RISQUE



Les déchets de très faible activité (TFA) dont le stockage est assuré au Centre industriel de regroupement, d'entreposage et de stockage (Cires) sont au cœur d'un paradoxe : à l'issue du démantèlement de l'ensemble du parc nucléaire français, ils représenteront 50 % du volume de déchets radioactifs à stocker. Pourtant, entre 30 et 50 % des colis de déchets TFA ne présentent aucun enjeu de radioprotection et pourraient être qualifiés de très très faible activité (TTFA).

Le volume non négligeable de déchets TFA issus de démantèlement qui sera à gérer dans les années à venir pose une question fondamentale : le stockage systématique au Cires est-il la meilleure solution ? « Des solutions nouvelles, plus cohérentes et proportionnées au risque, permettraient d'économiser les ressources de stockage du Cires, qui ne seraient alors mobilisées que pour les déchets qui le nécessitent vraiment, répond Michel Dutzer, directeur adjoint développement et innovation de l'Andra. Pour les déchets de très très faible activité, il serait envisageable de développer des concepts de stockage simplifiés et adaptés, implantés sur les sites en démantèlement ou à leur voisinage. » Parmi les bénéfices possibles : la réduction des transports (le Cires reçoit actuellement environ 1 800 convois routiers par an) ou l'optimisation des capacités de stockage du Cires. En parallèle, l'Andra encourage l'émergence d'autres solutions innovantes, en amont du stockage, via des appels à projets, et engage une réflexion sur les pistes alternatives ou complémentaires au stockage. Au rang des solutions étudiées : la réutilisation et/ou le recyclage des métaux et gravats issus du démantèlement [retrouver le dossier complet sur les déchets de démantèlement dans *Le journal de l'Andra* n° 25].

Des solutions en amont du stockage

La recherche de solutions de gestion proportionnées des déchets radioactifs requiert une approche globale, c'est-à-dire intégrant le stockage, mais également toutes les étapes en amont.

« Une fois les déchets produits, il existe plusieurs leviers d'action avant d'en arriver au stockage, comme le tri et le traitement.



Le tri permet d'identifier, au sein d'un ensemble de déchets, des familles qui pourraient relever de modes de gestion différents. Cela faciliterait par exemple la réutilisation, le recyclage ou la valorisation d'une partie d'entre eux en fonction de leur dangerosité et cela limiterait ainsi le recours au stockage pour la seule part de déchets pour laquelle il n'existe aucune solution technique alternative. Quant au traitement, il peut permettre de réduire le volume des déchets ou d'en modifier la forme physico-chimique afin de les rendre plus inertes, diminuant de fait leur dangerosité et favorisant ainsi leur stockage », détaille Jean-Michel Hoorelbeke.

Une réflexion sur la dangerosité des déchets

Afin de consolider une approche de gestion proportionnée, l'Andra doit analyser la dangerosité des différents types de déchets. Elle a donc entamé une réflexion qui porte non seulement sur les risques radiologiques (niveau d'activité, type de rayonnement, mobilité

des radionucléides, etc.), mais aussi sur les risques non radiologiques (explosif, inflammable, irritant, toxique, etc.)⁽¹⁾. Certains radionucléides, et particulièrement l'uranium, présentent, par exemple, une toxicité à la fois radiologique et chimique. Mais comment « comparer » ces risques ? « Cela va supposer de réfléchir à une correspondance entre les deux, et donc de se référer à leurs effets sanitaires et environnementaux respectifs », répond Jean-Michel Hoorelbeke. Une chose est sûre : compte tenu des compétences nécessaires, une telle démarche de réflexion impliquera des interactions entre différents acteurs du nucléaire mais aussi de la gestion des déchets conventionnels et, plus généralement, de la protection de l'environnement. •

(1) L'IRSN est chargé par le PNGMDR d'une étude sur la méthodologie et les critères envisageables pour apprécier la nocivité des matières et des déchets radioactifs. Dans ce cadre, plusieurs réunions d'échange sont organisées avec l'Andra.



DÉFI 2

La prise en compte du cycle de vie des stockages

Cigéo : l'adaptabilité au service de l'amélioration continue

Pour le projet Cigéo, l'Andra a fait le choix d'une construction progressive, étape par étape, et adaptable. Objectif : fournir dès aujourd'hui une solution qui permette de mettre en œuvre au cours du temps les meilleures technologies disponibles dans une logique d'amélioration incrémentale, élément-clé de la réversibilité.

Cigéo sera en opération pendant plus de cent ans. Mais qui peut dire quels auront été les progrès de la recherche et de la technologie d'ici là ? D'où le choix fait par l'Andra de proposer une construction progressive et un développement par étapes pour l'architecture de ce futur centre de stockage pour les déchets de moyenne activité à vie longue (MA-VL) et de haute activité (HA). « Chaque tranche contraint peu les suivantes, explique Frédéric Launeau, directeur du projet Cigéo au sein de l'Andra. Sur le siècle que dureront l'exploitation et la construction progressive de Cigéo, les améliorations rendues possibles par les progrès scientifiques et techniques ainsi que par le retour d'expérience seront intégrées aux tranches suivantes dans une optique d'amélioration incrémentale, étape par étape, de l'installation. »

Une première tranche structurante

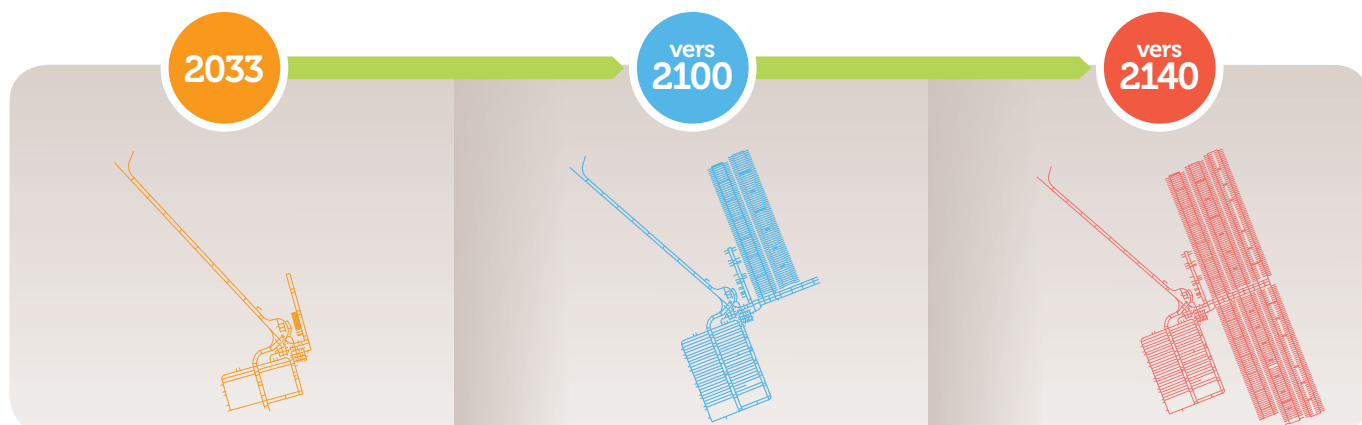
En pratique, la première tranche de travaux comprendra notamment les éléments d'architecture nécessaires au démarrage de l'exploitation et structurants pour toute l'installation de stockage, comme la zone de surface dédiée à la réception, au contrôle et à la préparation des colis de déchets ; les puits verticaux qui seront utilisés pour le transfert du personnel, de matériels et matériaux, et pour assurer la ventilation des ouvrages souterrains ; la double descenderie, l'une pour le transfert en profondeur des colis de déchets, l'autre pour les fonctions de service à l'exploitation (maintenance, évacuation/secours, etc.). Cette première tranche inclura également la construction d'ouvrages témoins pour une observation de long terme ainsi que la construction des premières unités des composants clés du système de stockage

qui seront éprouvés lors de la phase industrielle pilote⁽¹⁾, comme les premières alvéoles MA-VL et HA.

Conserver la possibilité d'améliorations

Une fois cette première étape achevée, les tranches ultérieures pourront, si besoin, évoluer par rapport au schéma initial, du fait de la prise en compte des progrès technologiques et des retours d'expérience apportés par la construction et l'exploitation des tranches précédentes. « Ce processus, qui permet de bénéficier d'un retour sur la robustesse du système de stockage, sur les paramètres importants et sur la conception, se poursuivra durant la phase de construction et d'exploitation. Cette évolution par étapes vers un stockage optimisé s'effectuera dans le respect des exigences de sûreté, notamment après fermeture, et de réversibilité. » •

(1) La « phase industrielle pilote » de Cigéo débutera par les essais des premiers équipements de l'installation et se poursuivra jusqu'à l'atteinte d'une cadence nominale de mise en stockage des déchets. Durant dix ans, elle permettra notamment de qualifier l'installation et comportera des opérations en « inactif », comme des essais sur les équipements, ainsi que des opérations en « actif », c'est-à-dire en présence de colis de déchets (après autorisation de mise en service initiale).





Centre de stockage de l'Aube : savoir s'adapter en toute sûreté

Conçu pour une exploitation sur trente ans, le Centre de stockage de l'Aube (CSA) a su s'adapter à de nouveaux types de colis, de nouveaux besoins...

Construit en 1992 pour une durée initiale de trente ans, le Centre de stockage de l'Aube (CSA), dédié aux déchets de faible et moyenne activité à vie courte (FMA-VC), devrait être exploité jusqu'en 2050-2060, soit pour une durée deux fois plus longue que celle envisagée à l'origine, grâce aux efforts pour réduire la production de ce type de déchets.

« Une période aussi longue demande des efforts permanents pour faire évoluer l'installation, explique Patrice Torres, directeur des centres industriels de l'Andra dans l'Aube. Heureusement, bien que pensé il y a plus de vingt ans, le CSA n'est pas pour autant figé et sa configuration lui a permis et lui permet encore de s'adapter dans le temps. »

De nouveaux types de colis

La durée d'exploitation du centre plus longue que prévu a conduit le CSA à se mettre en capacité de recevoir des colis de déchets de typologies différentes de celles initialement prévues. « Cela suppose non seulement d'analyser de nouveaux critères



d'acceptation pour les nouveaux colis ou les nouveaux modes de conditionnement, mais aussi d'intégrer les nouvelles exigences de sûreté de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), précise Patrice Torres. Il nous a ainsi été demandé de stocker des déchets de très grandes dimensions liés au démantèlement des installations nucléaires, en l'occurrence les couvercles des cuves de réacteurs. Cela a supposé un long travail d'adaptation des spécifications, c'est-à-dire le détail point par point de toutes les exigences que ces colis devaient respecter pour pouvoir être stockés. Nous avons effectué les démonstrations de sûreté correspondantes et obtenu les autorisations particulières. »

Mais la souplesse ne s'est pas arrêtée là : le CSA a également dû concevoir des ouvrages spécifiquement dédiés, en termes de géométrie ou de procédé industriel, à ces déchets de très grande taille.

Optimiser le remplissage

S'adapter à de nouveaux besoins en toute sécurité impacte aussi toute la logistique du site : « Une quinzaine de typologies de colis sont désormais réceptionnées sur le CSA. La gestion des prévisions en matière de livraisons a nécessité une grande attention afin d'optimiser le remplissage des ouvrages de stockage malgré la diversité des colis de déchets qui sont accueillis », confirme Patrice Torres. Objectif : veiller en permanence à préserver autant que possible l'espace de stockage du centre. D'ailleurs, la souplesse et l'adaptation du CSA y contribuent : « Nous avons modifié la conception des ouvrages dans lesquels sont stockés les déchets, illustre Patrice Torres : en lieu et place des anciens ouvrages contigus et séparés, nous avons modifié la configuration en regroupant des ouvrages sur une même dalle, ce qui permet d'optimiser le volume de colis stockés par mètre carré. » •



Avant



Après



La surveillance, processus actif d'amélioration continue

Le Centre de stockage de la Manche (CSM) est le premier centre de stockage de déchets radioactifs de France. Il n'en accueille plus depuis 1994 mais reste un terrain d'innovation, dont le retour d'expérience préfigurerait la surveillance de demain.

Ouvert en 1969, exploité jusqu'en 1994, le Centre de stockage de la Manche (CSM), dédié au stockage en surface de déchets de faible et moyenne activité (FMA), est entré, depuis janvier 2003, en phase de fermeture. Pour autant, le site n'est pas dans sa configuration définitive : le comportement des installations, notamment la couverture du centre, et l'impact du site sur son environnement sont quotidiennement étudiés en vue d'acquiescer un retour d'expérience. Il permettra au site de passer progressivement vers sa configuration définitive, c'est-à-dire avec sa couverture et ses réseaux de gestion des eaux pérennes. Le CSM sera alors considéré comme définitivement fermé. « La surveillance est une activité à proprement parler qui, pour le CSM,

s'inscrit sur le long terme, à savoir au minimum trois cents ans. Cela constitue un défi sur le plan technique ainsi que pour la conservation de sa mémoire », explique Florence Espiet-Subert, directrice du site. Actuellement, l'Andra réalise sur site, à travers son plan réglementaire de surveillance, plus de 10 000 mesures par an. « Ces mesures concernent le milieu naturel – les eaux, l'air, le sol et les végétaux – et les structures constitutives du site comme la couverture », précise la directrice du site.

Construire la passivité de demain

« Au-delà des adaptations successives, notre plus grand défi sera d'apprendre à diminuer progressivement la surveillance du site pour qu'elle devienne de plus en plus passive », estime Florence Espiet-Subert.

Pour ce faire, l'Andra poursuit depuis de nombreuses années un programme d'études qui vise notamment à pérenniser la couverture en place sur le centre pour disposer d'une sûreté optimale sans intervention humaine : des études sont menées sur l'étanchéité de cette couverture ou sa capacité à couvrir durablement les colis et à résister aux phénomènes d'érosion. À ces échelles de temps, un autre défi important du CSM est de conserver la mémoire du site dans un format accessible, compréhensible et utilisable par tous, afin de protéger les générations futures contre un potentiel risque d'intrusion sur le site. « L'exemple précurseur du CSM en matière de surveillance souligne combien cette activité se construit petit à petit, se nourrit du retour d'expérience du site et s'adapte à l'évolution des techniques et de la réglementation », conclut la directrice du site. •



DÉFI 3

Co-construire avec les territoires et la société

Devant les nouvelles attentes de la société en matière de dialogue et le développement des activités de l'Agence, l'Andra s'est engagée dans une démarche d'ouverture à la société. Une approche qui porte notamment sur la concertation et l'implication des acteurs locaux sur les territoires où est implantée l'Agence afin de construire collectivement les prises de décision.

Dans les années 1990, c'est la réglementation qui décidait de la marche à suivre et s'imposait à tous. Aujourd'hui, la société aspire à une démarche plus collaborative. « Avec les années 2000 sont arrivés la transparence, les débats publics, les sites internet : la cartographie des acteurs a commencé à s'élargir ; les riverains et les citoyens, via les commissions locales d'information (CLI), participent désormais aux débats. Mais l'information demeure descendante, souvent encore trop technique », reconnaît Valérie Renaud, directrice de la communication de l'Andra. Les années 2010, avec les réseaux sociaux et le Grenelle de l'environnement, ont totalement rebattu les cartes : l'information est partagée par tous, le référentiel de décision bouleversé (chaque avis a le même poids), l'expertise technique et scientifique est bousculée par une expertise citoyenne. L'Andra s'engage alors dans une démarche d'ouverture à la société civile. « L'information et le dialogue avec la société

dans les territoires d'accueil des centres de stockage ont toujours accompagné l'action de l'Andra. Mais elle doit dorénavant prendre une nouvelle dimension au regard des attentes de la société qui ont évolué et du développement des activités de l'Agence. »

Rénover la relation aux territoires

« Aujourd'hui, et plus encore demain, alors que les décisions concrètes à prendre sont nombreuses et structurantes pour l'Andra comme pour les territoires, le défi change de nature. Il s'agit désormais de décider et de construire, ensemble, les conditions du développement et de la pérennité des activités de l'Andra dans les territoires qui l'accueillent », poursuit Valérie Renaud. Il s'agit pour l'Andra d'une démarche nouvelle, différente de celle passée, qui consistait à partager des démonstrations et à les présenter aux populations. Des décisions plus pratiques doivent désormais être construites et enrichies par une discussion avec les populations. Par exemple, pour Cigéo, cela concerne

des sujets variés et importants pour le territoire (la question de la liaison entre les deux zones en surface, pour laquelle il n'y a pas une solution unique et déjà formatée, la gestion des eaux pluviales, les mesures de compensation dans le cadre de l'étude d'impact), ou des sujets plus complexes et plus pérennes comme le suivi de la réversibilité tout au long de l'exploitation du stockage à travers le plan directeur pour l'exploitation (PDE)⁽¹⁾ à écrire collectivement. Pour les centres de l'Andra dans l'Aube et la Manche, il s'agit d'améliorer l'information relative au suivi environnemental et sanitaire en consultant les acteurs locaux sur leurs attentes en la matière.

Le travail partagé avec le territoire prend donc désormais autant d'importance que l'explication, la démonstration et la pédagogie. •

(1) Le plan directeur pour l'exploitation de Cigéo est un outil de pilotage du stockage qui présente le déroulement de l'exploitation et ses jalons décisionnels. C'est dans ce document concerté avec la société que seront inscrites les évolutions de l'exploitation de Cigéo décidées par les générations futures.



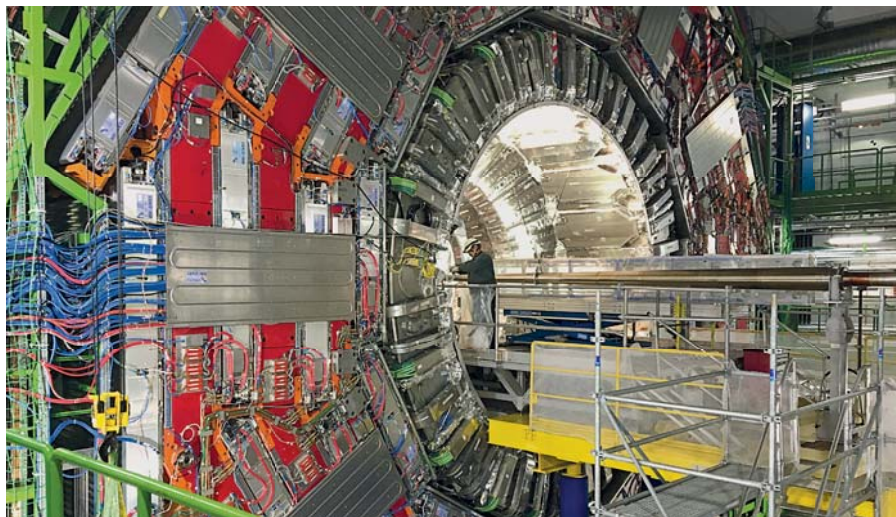


La physique des particules pour mieux comprendre l'univers

Élucider les mystères de l'univers, ses origines, son évolution, tels sont les grands défis du CERN, l'organisation européenne pour la recherche fondamentale en physique des particules. Au sein de son laboratoire, de complexes installations, comme des accélérateurs de particules, ont permis des avancées notables pour la science. Leur fonctionnement peut entraîner la production de déchets radioactifs, dont l'Andra assure en partie la gestion.

Installé à la frontière entre la France et la Suisse, le plus grand laboratoire de physique des particules du monde ne laisse rien présager aux visiteurs non initiés. Ici, la majeure partie des expériences se passe sous terre, où des scientifiques du monde entier sont amenés à travailler sur des installations hors norme : des accélérateurs de particules. Ils permettent d'étudier les constituants fondamentaux de la matière, c'est-à-dire tout ce qui compose les éléments dont nous sommes faits et qui nous entourent, et de mieux comprendre l'origine de l'univers.

Avec 27 km de circonférence, le grand collisionneur de hadrons (LHC) du CERN, le plus puissant accélérateur du monde, impressionne tant par ses dimensions que par son activité : dans son anneau circulaire, des protons circulent à une vitesse proche de celle de la lumière et s'entrechoquent (plusieurs centaines de millions de collisions chaque seconde) dans des conditions similaires à celles qui ont suivi le big bang, à l'origine de l'univers. Ce sont les particules créées lors de ces collisions qui intéressent les scientifiques. « Les expériences au CERN ont permis la découverte de nouvelles particules, par exemple celles qui communiquent la force qui gère les processus de génération d'énergie dans les étoiles et qui est responsable de la radioactivité naturelle. En 2013, deux théoriciens ont reçu le prix



Nobel suite à la démonstration par le CERN de l'existence du boson de Higgs, une particule élémentaire », raconte James Gillies, du secteur des relations internationales au CERN.

Des expériences à l'origine de déchets TFA et FMA-VC

Les collisions de particules dans les accélérateurs ont pour conséquence la production de déchets radioactifs de très faible activité (TFA) et de faible et moyenne activité à vie courte (FMA-VC). « Ces déchets proviennent essentiellement des opérations de maintenance préventive et corrective. La majeure partie est constituée de composants, principalement métalliques, de filtres à air ou encore de déchets technologiques (gants, combinaisons, etc.). Il y a également une quantité importante de câbles électriques, qui servent notamment à remonter les données des expériences. Sans oublier les déchets de démantèlement, comme les bétons des murs ou des sols, lors de la modification ou du remplacement des expériences », explique Luisa Ulrici, superviseur de la section de gestion des déchets radioactifs au CERN.

Avec ses deux pays hôtes, la France et la Suisse, le CERN applique une répartition spécifique pour l'élimination de ses déchets radioactifs. Un accord

tripartite entre les deux pays et le CERN, ratifié en 2010, stipule que les déchets sont pris en charge par les deux pays hôtes selon les filières mises en place, en conformité avec leur législation nationale. « C'est une répartition équitable basée sur la quantité de déchets, leur activité radiologique et leur radiotoxicité », précise Luisa Ulrici. En France, le CERN fait appel à l'Andra pour la prise en charge de ses déchets TFA au Centre industriel de regroupement, d'entreposage et de stockage (Cires). « Depuis 2012, l'Andra a stocké près de 1 000 m³ de déchets TFA provenant du CERN, et nous travaillons avec eux pour stocker prochainement leurs déchets FMA-VC au Centre de stockage de l'Aube (CSA) », détaille Maxime Burgio, chef de projet à l'Andra. Le CERN a également une attitude proactive pour la prise en charge de ses déchets futurs. Il étudie avec l'Agence les solutions pour réduire le plus en amont possible la production de déchets radioactifs et faciliter en aval leur gestion. « Il s'agit par exemple de choisir les types de matériaux les plus appropriés pour les composants qui constituent les différentes installations du CERN. Nous travaillons aussi à ce que certains composants spécifiques qui seront à stocker soient conçus pour répondre aux critères d'acceptation des centres de l'Andra », conclut Luisa Ulrici. •

VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES

DIALOGUE



Le 14 décembre dernier, au cours de la réunion publique de la commission locale d'information [cf. *Le journal de l'Andra* n° 26], certains sujets ont été évoqués par l'assistance, concernant notamment les autorisations de rejets et la durée d'exploitation du Centre de stockage de l'Aube :



En 1992, l'Andra annonçait que le Centre de stockage de l'Aube serait exploité pendant 30 ans. Aujourd'hui, cette durée d'exploitation est estimée à environ 70 ans. Cela signifie-t-il que la capacité de stockage a augmenté ?

La capacité de stockage autorisée du CSA est toujours de 1 million de mètres cubes.

En 1992, la période d'exploitation du site avait, en effet, été évaluée à environ 30 ans. Cette durée avait été estimée en fonction des volumes de déchets stockés au Centre de stockage de la Manche. Plusieurs éléments sont ensuite intervenus permettant de revoir à la hausse la durée d'exploitation du CSA. Avec des efforts réalisés par les producteurs (EDF, Areva et le CEA) et la mise en place de procédés tels que l'incinération, le volume de déchets a considérablement diminué année après année. De plus, en 2003,

la mise en service du Centre industriel de regroupement, d'entreposage et de stockage (Cires), dédié au stockage des déchets de très faible activité, a permis de réduire encore le volume de déchets stockés au CSA. En effet, les producteurs ont alors procédé à un tri en amont plus précis entre les déchets destinés au Cires et ceux devant obligatoirement être stockés au CSA. C'est ainsi que, sur la base des estimations des volumes de déchets à venir, la capacité de stockage autorisée du CSA devrait être atteinte dans plus de 50 ans, soit plus de 70 ans après l'ouverture du site.

Est-il vrai que le CSA a procédé à des rejets sans autorisation ?

Non, l'Andra a toujours respecté la réglementation à laquelle le Centre de stockage de l'Aube (CSA) est soumis.

Le décret du 4 septembre 1989 autorisant la création du CSA spécifiait que l'installation devait être conçue afin de ne pas rejeter d'effluents radioactifs. Selon les normes en vigueur à l'époque, une installation était considérée comme « sans rejets » si ceux-ci étaient inférieurs à certaines valeurs fixées par le Service central de protection contre les rayonnements ionisants. Le CSA se trouvait dans ce cas. Le contexte réglementaire a ensuite évolué, notamment avec la loi sur l'eau, qui a fixé de nouvelles limites de rejets. L'Andra a alors dû, comme toute installation nucléaire de base, établir une demande d'autorisation de rejets d'effluents liquides et gazeux associée à une demande de modification du décret de création du centre. En 2006, après instruction de ces deux dossiers par l'Autorité de sûreté nucléaire et deux enquêtes publiques, un nouveau décret est venu modifier le décret de 1989 ; et un arrêté a fixé des limites de rejets gazeux et modifié à la baisse les limites existantes pour les rejets liquides.

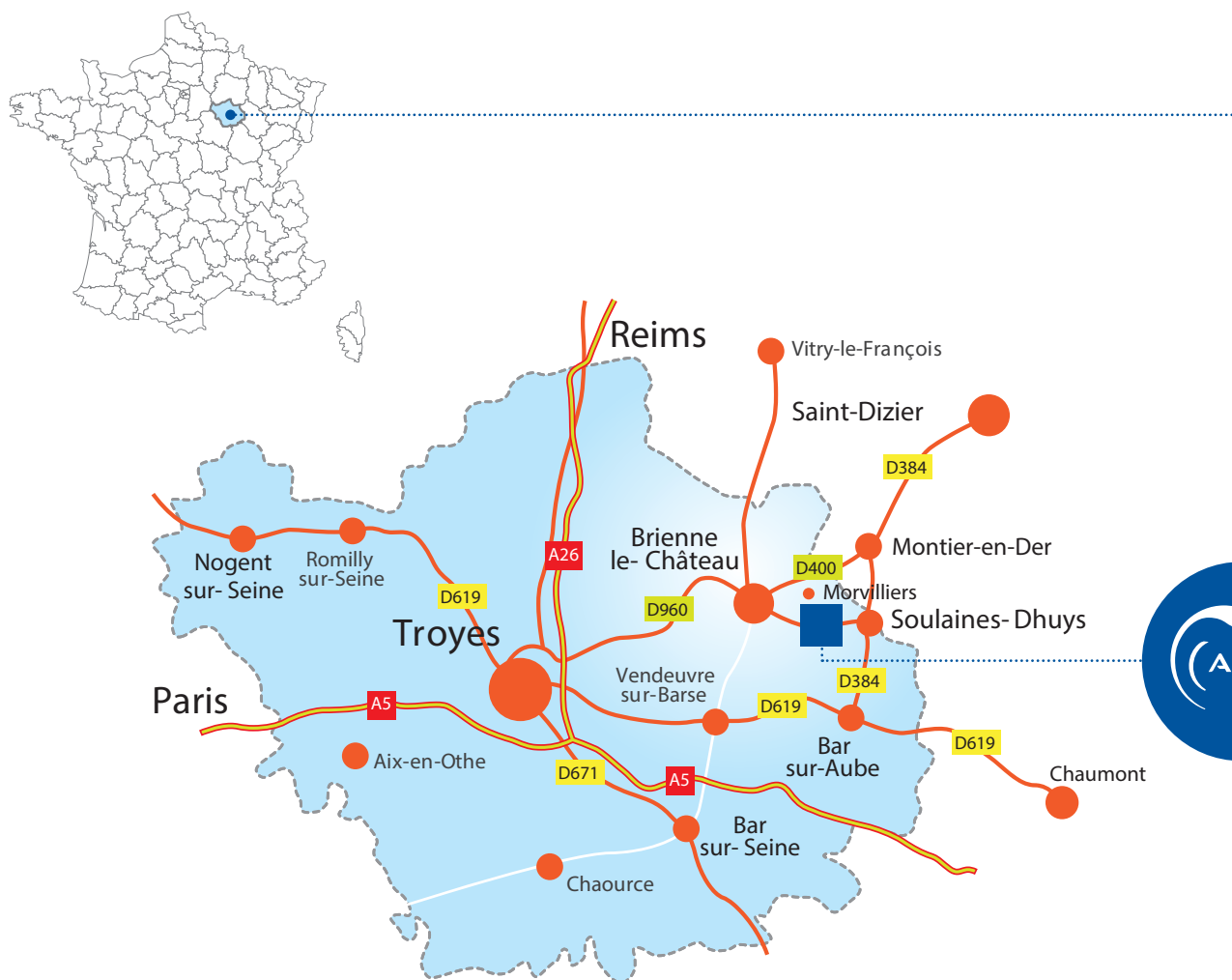
Depuis le stockage du premier colis de déchets en 1992, le CSA a toujours respecté la réglementation en vigueur en étant toujours en deçà des limites autorisées et en cherchant à réduire au maximum leur quantité. L'impact radiologique des rejets du centre, calculé sur un groupe hypothétique susceptible de recevoir la plus forte dose, est chaque année plus de 100 000 fois inférieur à la limite réglementaire et à l'impact de la radioactivité naturelle. Les valeurs des rejets sont disponibles sur andra.fr/andra-aube/.

Contactez-nous

Vous avez des questions sur la gestion des déchets radioactifs ou sur les activités de l'Andra ? Écrivez-nous à webcom@andra.fr



DÉCOUVREZ LES CENTRES INDUSTRIELS DE L'ANDRA DANS L'AUBE



**VISITES GUIDÉES
TOUTE L'ANNÉE,**
SUR RENDEZ-VOUS
PRÉALABLE

**JOURNÉE PORTES
OUVERTES**
LE DIMANCHE
24 SEPTEMBRE 2017

N° Vert 0 800 31 41 51

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

comm-centresaube@andra.fr